

Full vacancy title: Chef de division – Affaire administrative

Location: Abidjan, Côte d'Ivoire

Position Grade: PL2

Position Number: 50092357

Posting Date: 11-jan-2022

Closing Date: 10-fév-2022

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 81 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour davantage se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines dans lesquels les interventions devront s'intensifier ont été identifiés, à savoir: l'énergie, l'agro-industrie, industrialization, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE:

Le Président planifie, supervise et administre les activités du Groupe de la Banque. Sous l'orientation des Conseils d'administration, le Président dirige les activités de la Banque et du Fonds africain de développement (FAD); il administre les opérations et les activités conformément aux accords portant création de la BAD et du FAD. Le Président supervise plusieurs Départements et Unités, notamment le Cabinet du Président (PRST), le Département de l'évaluation indépendant du développement (BDEV), le Département de l'intégrité et de la lutte contre la corruption (PIAC), l'Unité de vérification de la conformité et de médiation (BCRM), le Secrétariat du Comité d'appel (BSAB), le Tribunal administratif (BATR), le Bureau de l'Auditeur général (PAGL), la Direction de la gestion des risques du Groupe (PGRM), le Département du conseiller juridique général et des services juridiques (PGCL), le Département de la communication et des relations extérieures (PCER), le Bureau de l'intégrité du personnel et de l'éthique (PETH) et le Bureau du Secrétaire général & Secrétariat général (PSEG).

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE:

Le rôle du Département du Conseil juridique général et des services juridiques (PGCL) est de fournir les conseils et services juridiques aux organes statutaires du Groupe de la Banque (la Banque), notamment les Conseils de la Banque, la Haute Direction, les Directions Générales des Bureaux Régionaux et, plus en générale, toute la Banque. En outre, le Département est chargé de protéger les intérêts de la Banque en matière de responsabilité juridique et, le cas échéant, d'assurer la défense de la Banque dans les procès judiciaires auxquels elle est partie.

Les principales activités de la Division des Affaires Administrative consistent à fournir les services et conseils juridiques sur les questions administrative/institutionnelles de la Banque.

LE POSTE:

Le Chef de la Division des Affaires Administratives a pour mission de piloter tous les aspects juridiques des questions administratives/institutionnelles et d'assurer la supervision, le mentorat et l'encadrement des membres du personnel qui sont sous son contrôle.

Le titulaire veille à l'interprétation correcte et à la conformité aux diverses politiques de la Banque, des règles, règlements et procédures applicables au personnel (y compris le Règlement du personnel, les Directives présidentielles et les Instructions administratives applicables), des acquisitions institutionnelles et de la délégation d'autorité à la Banque.

PRINCIPALES FONCTIONS:

Sous la supervision et l'orientation du Conseiller juridique général, le Chef de la Division des affaires administratives devra:

1. Attribuer et coordonner les activités de chaque Conseiller juridique avec celles du Complexe des Services institutionnels et des ressources humaines et/ou d'autres complexes de la Banque.
2. Superviser l'élaboration des mémoires et des plaidoiries pour la défense des intérêts de la Banque devant le Tribunal administratif et/ou les Comités d'appel et d'autres instances où une poursuite peut être intentée contre et/ou par la Banque.
3. Superviser et piloter les négociations avec les pays pour l'établissement des Bureaux extérieurs de la Banque.
4. Aider le Conseiller juridique général dans l'élaboration et la coordination des stratégies de défense de la Banque concernant tout contentieux engagé par une partie externe contre la Banque.
5. Superviser le début, le suivi et la conclusion du règlement des contentieux, des médiations et des arbitrages et de tout autre type de mécanisme de règlement des conflits tant qu'ils sont dans l'intérêt de la Banque.
6. Superviser la rédaction des documents juridiques relatifs à la structure et l'administration organisationnelles de la Banque, superviser la rédaction des avis juridiques dans le respect de la relation de Banque et du Fonds avec les parties tierces, y compris les organisations internationales et les pays membres en ce qui concerne particulièrement les privilèges, les immunités et les exonérations de la Banque et du Fonds, ainsi que celles dont jouissent les responsables, les employés, les consultants et les spécialistes.
7. Superviser l'élaboration des clauses des contrats concernant les achats institutionnels, dont les locations, l'achat d'immeubles, l'achat de biens et services et faire le nécessaire pour le bon fonctionnement du matériel et des logiciels TI de passation des marchés de la Banque.

8. Aider le Conseiller juridique général dans la fourniture de l'assistance et des conseils juridiques ou dans la participation à des comités statutaires, tels que le Comité d'appel du personnel, le Comité de discipline, le Comité de pilotage et le Comité d'investissement des pensions, le Conseil médical et le Comité de financement du Plan médical, le Comité des achats, le Comité de pilotage des systèmes d'information et le Comité chargé du programme du capital-investissement.
9. Superviser la fourniture de conseils juridiques et un appui dans toutes les questions liées aux ressources humaines, y compris le recrutement, les révisions salariales, l'administration de la rémunération et des avantages du personnel, la négociation des contrats, les promotions, les questions précontentieuses et les évaluations de la performance.
10. Superviser l'interprétation des textes de la Banque concernant le personnel et l'administration générale de la Banque.
11. Assurer le contrôle de la qualité et la conformité aux politiques et procédures de Banque concernant la fourniture des services juridiques dans tous les aspects des questions administratives de l'institution.
12. Préparer et gérer le budget de la Division;
13. Assurer le contrôle de la qualité, coordonner et harmoniser le travail des juristes dans les Plateformes de directions régionales.
14. Gérer les questions juridiques de nature complexe et confidentielle selon les instructions du Conseiller juridique général et/ou des autres membres de la Haute direction de la Banque;
15. Assurer le contrôle de la qualité des activités menées à la Division, déterminer les priorités de la Division et résoudre tous les conflits pouvant subvenir entre les employés qui sont sous son contrôle.
16. Évaluer la performance annuelle des membres du personnel, fournir les informations utiles au Département des ressources humaines relatives aux confirmations suivant la période d'essai et aux renouvellements des contrats.
17. Coordonner et harmoniser les activités exécutées dans les Plateformes régionales et assurer la gestion administrative quotidienne de la Division.
18. Échanger avec toutes les entités institutionnelles de la Banque, y compris la Haute direction, la Direction, les Conseils d'administration et le Conseil des gouverneurs;
19. Prendre part aux réunions du Conseil (formelles et comités) et veiller à ce que tous les aspects juridiques des projets présentés au Conseil soient couverts.
20. Accomplir d'autres tâches telles que requises par le Conseiller juridique général.

COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances)

1. Au moins un Master 2 en droit, et inscrit(e) au barreau d'un des pays membres de la Banque africaine de développement; ou un diplôme professionnel « Juris Doctor (JD) » plus une admission au barreau de l'un des pays membres de la Banque africaine de développement.
2. Au moins huit (8) années d'expérience pertinent acquises à des postes similaires, de préférence, dans une Banque multilatérale de développement.
3. Spécialisation et expertise dans la connaissance de la structure administrative, de l'organisation et des textes de la Banque.

4. Bonne connaissance des tendances actuelles du développement et familiarité avec le droit international tel qu'il se rapporte à la Banque et à d'autres institutions internationales.
5. Solides compétences dans la préparation de documents juridiques complexes, y compris les mémoires et les avis juridiques confidentiels, dans la conduite des négociations d'accords d'établissement avec les pays hôtes ou des contrats complexes portant sur les technologies et les accords de partenariat.
6. Capacité à superviser et/ou à concevoir la négociation de documents juridiques complexes, de toute sorte et forme, en maintenant l'équilibre entre les normes des parties externe et les exigences propres de la Banque.
7. Capacité à diriger la représentation de la Banque devant le Tribunal administratif et d'autres instances de règlement de litiges selon l'orientation du Conseiller juridique général.
8. Capacité à appliquer les connaissances juridiques afin de réaliser toute l'étendue des services juridiques stratégiques conformément aux exigences de la Banque dans le domaine du droit.
9. Compétences avérées en matière de conseil permettant d'orienter et d'aider les clients à résoudre leurs préoccupations d'ordre juridique.
10. Capacité à porter toute argumentation juridique dans les réunions du Conseil (réunions formelles et tous les comités du Conseil) et favoriser des changements conformes aux exigences de la Banque.
11. Capacité à mener toute argumentation juridique lors des réunions de certains comités techniques internes et des comités de la Haute direction, si nécessaire.
12. Capacité à communiquer effacement à l'écrit comme à l'oral en anglais ou en français et une connaissance pratique de l'autre langue.
13. Maîtrise des applications courantes de la Suite Microsoft Office et SAP, de préférence.

LE PRÉSENT POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET DONNE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI INTERNATIONAL.

Full vacancy title: Chargé principal/supérieur de la fragilité et de la résilience

Location: Abidjan, Côte d'Ivoire

Position Grade: PL4 / PL5

Position Number: 50104493 / 50070219

Posting Date: 07-jan-2022

Closing Date: 06-fév-2022

LA BANQUE :

Créé en 1964, le Groupe de la Banque africaine de développement (la Banque) est la première institution de développement panafricaine qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Il compte 81 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté, grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, la Banque a défini pour ses interventions en Afrique, Cinq grands domaines (*High 5*) dans lesquels les interventions devront s'intensifier à savoir : « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « Nourrir l'Afrique », « Industrialiser l'Afrique », « Intégrer l'Afrique » et « Améliorer la qualité de vie des populations africaines ».

LE COMPLEXE :

Au sein du Complexe développement régional, intégration et prestation de services (RDVP), la Banque compte cinq (5) Directions du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services, dont une dans chaque région de l'Afrique, à savoir : Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Chaque direction régionale est dirigée par un directeur général (DG) et est dotée de fonctions sectorielles et de capacités administratives pertinentes pour assurer une prestation diligente de services aux pays clients. Les Directions régionales fournissent aux bureaux pays dans leurs régions l'orientation stratégique et sont chargées des opérations, du développement des activités, de la gestion des projets et de la réalisation effective globale du programme des *High 5* de la Banque.

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE :

Le Bureau de coordination des États en transition (RDTS) supervise la mise en œuvre de la Stratégie de la Banque en vue de lutter contre la fragilité et de renforcer la résilience dans ses pays membres régionaux (PMR). Il coordonne également les activités de prêt et hors prêt des experts en fragilité et résilience en poste dans les directions régionales et les bureaux pays de la Banque ainsi que des partenaires extérieurs tels que les communautés économiques régionales (CER), la Commission de l'Union africaine (CUA), les organismes régionaux spécialisés tels que les commissions de bassin, l'Alliance du Sahel et autres, le

système des Nations Unies (SNU), les partenaires au développement, les fondations, les organisations de la société civile et d'autres partenaires.

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a connu une croissance et une transformation énormes qui ont élargi les opportunités et amélioré les conditions de vie de millions de personnes. Plus des deux tiers des pays africains ont renforcé la qualité de leur gouvernance, amélioré les services de base, et élargi les opportunités économiques. Pourtant, il existe des risques importants que cet élan soit freiné par des pressions importantes telles que les tendances continues d'exclusion et de pauvreté, le chômage, l'accroissement de l'émigration, l'accélération de l'urbanisation, le changement climatique et la mauvaise gestion des ressources naturelles. De telles pressions menacent de submerger les capacités institutionnelles existantes pour gérer les défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Elles rendent chaque pays africain plus vulnérable.

Le mandat de RDTs consiste à placer la Banque au centre des efforts déployés par l'Afrique pour remédier à la fragilité et ouvrir la voie à une trajectoire de développement plus résiliente et inclusive. La majorité des activités du Département consiste à identifier les principaux facteurs de la fragilité, y compris les aspects économiques, sociaux, politiques et environnementaux. RDTs joue également un rôle crucial dans l'intégration des facteurs de fragilité dans les stratégies et programmes de la Banque, tant au niveau national que régional, en vue d'un développement durable et inclusif. L'application systématique d'un prisme de fragilité dans les programmes du Groupe de la Banque est au cœur de l'engagement de RDTs.

LE POSTE :

Sous la supervision du Directeur de RDTs, la principale responsabilité du Chargé de la fragilité et de la résilience consiste à mettre au point des interventions en matière de fragilité dans les opérations du Groupe de la Banque au niveau régional et national ainsi que dans les programmes et projets afin de veiller à l'intégration du programme de la Banque en matière de lutte contre la fragilité et le renforcement de la résilience en Afrique dans ses opérations. Ses responsabilités comprennent également la préparation de documents analytiques, l'application du prisme de la fragilité, l'évaluation de la fragilité, l'établissement de partenariats, la mobilisation de ressources et au plaidoyer en faveur des politiques.

Fonctions et responsabilités :

Le Chargé de la fragilité et de la résilience travaillera en étroite collaboration avec d'autres membres de l'équipe RDTs sur l'opérationnalisation du programme de la Banque en matière de fragilité. Ses fonctions sont les suivantes :

1. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de la Banque pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience, préparer et entreprendre des évaluations de la fragilité (FA) sur la base de l'outil d'évaluation de la résilience des pays (CRFA) en vue d'intégrer l'approche opérationnelle de la Banque en matière de lutte contre la fragilité, de ses outils d'analyse de la fragilité, de ses instruments de financement, ainsi que de l'application du prisme de la fragilité.
2. En coordination avec les autorités compétentes de la Banque, élaborer une feuille de route claire et pratique pour favoriser le dialogue avec les PMR sur les facteurs de fragilité qui seront ressortis des évaluations en vue d'identifier des points d'entrée ciblés pour renforcer les capacités institutionnelles et la résilience par la conception

et la mise en œuvre de mesures d'atténuation. Il s'agit notamment de renforcer les capacités des PMR, en particulier ceux qui se trouvent dans des situations de conflit et de fragilité, à appliquer le prisme de la fragilité à la préparation de programmes nationaux, de cadres, de stratégies sectorielles et de plans de développement tenant compte de la fragilité.

3. Collaborer avec les communautés économiques régionales (CER) et les partenaires internationaux du développement, ainsi qu'avec les acteurs de la consolidation de la paix et de l'aide humanitaire, afin de mettre en place des plateformes de collaboration communes pour l'échange d'expériences et l'échange d'informations sur les questions, les dynamiques et les meilleures pratiques concernant le programme de lutte contre la fragilité en Afrique.
4. Contribuer à la préparation et à l'examen par les pairs des produits analytiques de RDTS, y compris les évaluations régionales et nationales complètes de la fragilité (3FFA), le rapport annuel d'évaluation de la résilience et de la fragilité des pays (CRFA), les études économiques et sectorielles (EES), ainsi que les notes d'information pertinentes pour faciliter des interventions éclairées dans la lutte contre la fragilité.
5. Participer aux efforts de l'équipe RDTS pour institutionnaliser et appliquer le prisme de la fragilité par une intégration appropriée des facteurs de fragilité dans les stratégies et les opérations de la Banque. En étroite collaboration avec les principaux départements/unités sectoriels et opérationnels de la Banque, y compris les centres régionaux de prestation de services et les bureaux pays, participer aux processus de préparation, d'examen par les pairs et d'évaluation de l'état de préparation des notes de diagnostic pays (NDP), des notes de diagnostic régionales (NDR), des documents de stratégie pays (DSP), des documents de stratégie d'intégration régionale (DSIR), des notes conceptuelles de projet (NCP) et des rapports d'évaluation de projet (REP) afin de garantir l'intégration de la fragilité dans les opérations de la Banque.
6. Élaborer des approches permettant d'intégrer plus efficacement les évaluations de la fragilité dans les activités de prêt et hors prêt de la Banque. Il s'agit notamment de l'intégration de la fragilité, dans les notes conceptuelles de projets et les rapports d'évaluation de projet, de composantes sensibles à la fragilité dans les projets d'investissement favorisant le dialogue stratégique et les réformes des politiques sectorielles.
7. Fournir des apports techniques pour améliorer la gestion du portefeuille afin d'accroître les performances des projets (annulation de projets plus anciens, amélioration de la gestion du portefeuille en consultation avec les organismes chargés de la mise en œuvre des projets, maintien d'un dialogue continu avec les gouvernements et les autres partenaires de développement, formation des unités de projet, amélioration du système d'établissement de rapports sur les projets et promotion de la bonne gouvernance, etc.)
8. Appuyer l'institutionnalisation de l'application du prisme de la fragilité en élaborant des programmes de sensibilisation interne au profit du personnel opérationnel, sectoriel et régulier de la Banque. Cela comprend l'élaboration de séries de formation et de modules d'accréditation de formation sur la CRFA, les évaluations de la fragilité et le prisme de la fragilité, en coordination avec les unités appropriées de la Banque.
9. Participer aux groupes de travail départementaux et interdépartementaux de la Banque et apporter des contributions techniques qui aident à la compréhension et à l'intégration des questions et des approches relatives à la fragilité dans la conception,

la validation et la mise en œuvre des interventions de la Banque dans les pays en situation de fragilité.

10. Élaborer des approches novatrices et durables, nationales et régionales, pour faire face à la fragilité, afin d'orienter le programme de la Banque en matière de fragilité et les interventions de développement dans les États en transition.
11. Contribuer à la préparation de documents clés pour la mobilisation des ressources, en particulier de la Facilité d'appui à la transition pendant les discussions sur la reconstitution et la revue à mi-parcours du Fonds africain de développement (FAD), en étroite collaboration avec les unités concernées de la Banque.
12. Entreprendre toute autre mission et tâche qui pourrait être assignée par le Directeur (RDTS) ou le Vice-président (RDVP). Ces missions peuvent impliquer de travailler avec des équipes ou des membres du personnel de la Banque relevant ou non de RDTS.

Critères de sélection :

Le candidat retenu doit posséder les qualifications et compétences suivantes :

1. Être titulaire au minimum d'un Master 2 en Economie, Sciences Politiques, Sciences Sociales, Relations Internationales, Gestion des Ressources Humaines, Développement Organisationnel, Administration des Affaires ou dans une discipline connexe;
2. Justifier d'au moins six (6) ans d'expérience pertinente en tant que Chargé Principal de la Fragilité et de la Résilience ou cinq (5) ans d'expérience pertinente en tant que Chargé Supérieur de la Fragilité et de la Résilience, dans la recherche économique, la paix et la construction de l'État, la cohésion sociale, le dialogue public-privé, le conseil en gestion et d'une solide expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes en matière de fragilité, y compris les évaluations, la modélisation, les analyses et les applications de sensibilité;
3. Avoir de l'expérience dans l'évaluation, la conception, le développement, l'exécution et l'évaluation de programmes, projets et interventions visant à traiter les facteurs de fragilité dans les PMR, les CER, les organisations de bassin et autres agences spécialisées traitant de la fragilité;
4. Avoir une bonne compréhension des questions de fragilité, de la dynamique et de la complexité et l'expérience de la conception et de la mise en œuvre de mesures d'atténuation, y compris la résolution des problèmes;
5. Faire preuve de créativité et d'innovation pour faire face à l'évolution rapide du paysage de la fragilité dans le monde et en Afrique (comme la COVID-19) et être capable de s'adapter et de travailler dans un environnement en mutation rapide;
6. Avoir de bonnes compétences en matière de planification, d'organisation et de relations interpersonnelles;
7. Avoir une bonne connaissance des opérations, des procédures et des politiques de la Banque, ainsi qu'une connaissance approfondie des questions macroéconomiques, de politique économique et de développement dans les PMR;

8. Capacité avérée à mener plusieurs tâches de front et à gérer efficacement son temps pour faire face à de multiples demandes et délais dans un contexte de besoins et de priorités concurrentiels ;
9. Être capable de diriger des programmes de formation, de mobiliser des personnes-ressources, d'appliquer des approches novatrices, de travailler de manière indépendante et d'appliquer de nouvelles méthodes pour résoudre les problèmes, tout en restant efficace dans un environnement institutionnel en évolution rapide et difficile;
10. Posséder d'excellentes compétences interpersonnelles et de communication, ainsi qu'une capacité avérée à travailler de manière productive au-delà des frontières institutionnelles au sein d'équipes multisectorielles;
11. Capacité de communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en anglais ou en français, de préférence avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue;
11. Maîtriser l'utilisation des logiciels de Microsoft Office, et avoir une bonne connaissance de SAP.

CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI INTERNATIONAL Y AFFÉRENTES.